Accompagnement à la VAE

Validation des Acquis de l'Expérience



C'EST QUOI ?

Toute personne justifiant d'au moins un an d'expérience professionnelle peut prétendre à la VAE. Cela permet de valoriser son expérience en accédant au diplôme, titre ou certificat correspondant. Le candidat devra alors constituer un dossier retraçant ses expériences qui sera évalué par un jury. La VAE est une démarche individuelle.

PUBLIC CONCERNE

Demandeurs d'emploi, salariés, travailleurs indépendants, bénévoles, agents de la fonction publique, ...

PREREQUIS ET MODALITES

Être motivé Posséder un an d'expérience Obtenir le livret 1

OBJECTIFS

Valoriser son parcours professionnel Valider une certification professionnelle

CONTENU DE LA FORMATION

Aide méthodologique à la constitution du dossier.

Entretiens portants sur la pratique professionnelle.

Préparation de l'entretien.

METHODE MOBILISEE

Rendez-vous individuels adaptés au rythme du stagiaire en présentiel ou en visio.

DELAIS D'ACCES, DUREE, DATES ET TARIFS

Entrées et sorties permanentes. De 14 à 18 heures d'accompagnement en fonction des besoins.

A partir de 1200 €. Contactez-nous pour établir un devis.

MODALITES D'EVALUATION

Passage devant un jury qui évaluera l'écrit et la soutenance orale.

ACCESSIBILITE

Les espaces de vie sont adaptés aux personnes en situation de handicap. Pour toutes les informations concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap contactez notre référente : ROGER Armelle armelle.jacquette@mfr.asso.fr

Contact : LEGIRET Fabienne - fabienne.legiret@mfr.asso.fr. LAY Cécile – cecile.lay@mfr.asso.fr.



MFR la Pommeraye – 2109 Rte de Dives 14100 Saint-Desir – 02.31.61.14.58 – mfr.saint-desir@mfr.asso.fr